

tend des délibérations & des résolutions de Ratisbonne: Et l'on a lieu de croire, que la Cour de France trouvera chez elle des ressources capables de faire avorter les vastes projets de la Cour de Vienne, & des Araboutans de la guerre d'Allemagne.

*Mr. de Charost Gouverneur de Calais.*

VI. Le Roy ayant donné à Mr. le Duc de Charost le Gouvernement de Calais, ce Seigneur en prit possession le second jour du mois d'Août.

*Départ de Mr. de Tessé & de Mr. de Vauvray pour la Provence.*

VII. Mr. le Maréchal de Tessé est arrivé à Marseille, & a pris possession du Généralat des Galeres. Mr. de Vauvray s'est aussi rendu à Toulon, pour y exercer l'Intendance de la Marine, à laquelle le Roi l'a nommé. Le départ de ces Messieurs donne lieu de croire qu'on fera partir quelques Frégates & quelques Galeres de Provence, pour aller sur les Côtes de Catalogne, afin de faciliter la soumission des Rebelles de cette Principauté.

*Naufrage arrivé à Melun sur la Seine.*

VIII. Les pluies continuelles des mois de Juillet & d'Août, ont retardé la moisson dans plusieurs Provinces, & fait considérablement enfler les Rivières. Parmi les désordres que les eaux ont causé ou occasionné, on vient d'apprendre qu'au commencement d'Août, le Coche d'eau qui va de Sans à Paris, fit naufrage sous le Pont de Melun, où une vingtaine de personnes furent noyées, & beaucoup de marchandises gâtées.

*Avantage remporté par les Rebelles de Catalogne.*

IX. Par les Lettres de Madrid du 24. Juillet & celles de Gironne du 30. du même mois, on a eu la confirmation que l'aguerre étoit ouverte entre les Miquelets Rebelles de Catalogne, & les troupes réglées des deux Couronnes. 400. Fantassins & 80.

Che-